

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Mission : Élaboration d'une Cartographie Exhaustive des Risques pour le Cadastre Minier (CAMI) de la RDC dans le cadre du Partenariat Stratégique RDC-États-Unis

Demandeur : Cadastre Minier (CAMI) de la République Démocratique du Congo

Prestataire Sollicité : FM Consulting

Date de Publication : Le 8 mai 2025

Référence : TDR/CAMI/FMCO/2023-10/RISKMAP-US

1. Contexte Stratégique Impératif et Justification de la Mission

La République Démocratique du Congo (RDC) est à un tournant stratégique de sa politique minière, marqué par des négociations avancées en vue d'un accord minier substantiel avec les États-Unis d'Amérique. La **Déclaration Conjointe du 10 mars 2025** souligne l'engagement mutuel à renforcer la coopération dans le secteur des minerais critiques, conditionnée par une adhésion stricte de la RDC aux plus hauts standards internationaux. Ce partenariat naissant représente une opportunité économique majeure, mais expose également le secteur minier congolais, et en particulier le Cadastre Minier (CAMI) en tant qu'organe régulateur clé, à un niveau d'exigence sans précédent. L'alignement sur ces standards n'est pas une option mais un **impératif géopolitique et économique**. Les exigences américaines, reflétées notamment dans des cadres tels que la loi "America First" sur les minerais critiques, portent sur :

- **Transparence accrue :** Conformité aux normes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et aux directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en matière de gouvernance des entreprises publiques et de lutte contre la corruption.
- **Prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (LBC/FT) :** Application rigoureuse des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI / FATF).
- **Traçabilité des minerais et chaînes d'approvisionnement responsables :** Respect des dispositions du Dodd-Frank Act (Section 1502) et des mécanismes de diligence raisonnable équivalents pour prévenir l'approvisionnement en minerais de conflit.

Les **risques de non-conformité** sont considérables et pourraient avoir des conséquences dévastatrices :

- **Suspension des investissements américains :** Un manquement aux exigences de conformité pourrait entraîner une exclusion potentielle du système de préférences commerciales américain (AGBA) ou le gel d'investissements directs étrangers cruciaux.
- **Sanctions internationales :** Des entités ou individus impliqués dans la fraude minière, la corruption ou le blanchiment pourraient faire l'objet de sanctions de la part d'organismes tels que l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain.
- **Perte de crédibilité et d'attractivité :** Une gouvernance perçue comme défailante nuirait durablement à la réputation de la RDC sur la scène internationale et à sa capacité à attirer

des investissements responsables. Les prévisions du FMI (document référencé [7]) estiment des pertes potentielles pour le CAMI pouvant atteindre **120 millions USD par an** en l'absence d'actions correctives robustes.

Dans ce contexte, le CAMI se doit d'adopter une démarche proactive et rigoureuse pour identifier, évaluer et mitiger l'ensemble des risques susceptibles de compromettre sa conformité et, par extension, le succès du partenariat avec les États-Unis. L'élaboration d'une Cartographie Exhaustive des Risques est donc une **priorité stratégique absolue**.

2. Objectifs Opérationnels de la Mission

La présente mission a pour objectif général de doter le CAMI d'une compréhension exhaustive et d'un cadre de gestion des risques alignés sur les plus hautes exigences internationales, en particulier celles émanant du partenariat RDC-États-Unis.

Les objectifs opérationnels spécifiques sont les suivants :

Priorité	Détail de l'Objectif Opérationnel	Alignement Légal et Réglementaire Principal
1	Identifier et qualifier au minimum douze (12) catégories de risques critiques affectant le CAMI et le secteur minier, incluant les risques juridiques (validité des titres, contentieux), fiscaux (évasion, optimisation agressive, droits superficiels), environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG), ainsi que les risques opérationnels et de réputation.	Code Minier (Loi N°007/2002 révisée par Loi N°18/001) ; Règlement Minier (Décret N°038/2003 modifié par Décret N°18/024) ; Décret N°068/2003 (statuts CAMI) ; Normes ITIE.
2	Cartographier avec précision les flux financiers (entrants et sortants) à haut risque transitant par ou liés aux opérations gérées par le CAMI, en mettant un accent particulier sur les vulnérabilités au blanchiment de capitaux, à la corruption, au financement illicite et aux flux financiers illicites (FFI).	Résolution 2467 (2019) du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le financement du terrorisme ; Recommandations du GAFI ; Législation nationale anti-blanchiment.
3	Proposer des mécanismes de mitigation concrets, pragmatiques et adaptés aux réalités du CAMI, spécifiquement conçus pour répondre aux attentes américaines en matière de transparence, de LBC/FT, et de traçabilité, et alignés avec la loi "America First" sur les minerais critiques.	Exigences du Dodd-Frank Act (§1502) ; Principes directeurs de l'OCDE sur la diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais ; Normes ISO 37001 (anti-corruption).

3. Méthodologie Certifiée et Approche d'Intervention

FM Consulting propose une méthodologie rigoureuse, éprouvée et alignée sur les meilleures pratiques internationales, structurée en phases clés pour garantir des résultats tangibles et pertinents :

Étape de la Méthodologie	Outils et Techniques Clés	Référence / Standard International
Phase 1 : Diagnostic Approfondi et Audit Documentaire (6 semaines)	- Analyse exhaustive des 3 050 titres miniers actifs via le système CAMI 2.0 et les registres physiques. - Revue de la législation minière et fiscale congolaise applicable au CAMI. - Entretiens structurés avec les directions clés du CAMI, les autorités de tutelle (Ministère des Mines), et les parties prenantes externes (DGI, DGDA, société civile). - Analyse des rapports d'audit internes/externes existants.	Rapport Annuel CAMI 2024 (données CAMI 2.0) ; Code Minier et Règlements d'application ; Décret 17/005 (gestion des avis cadastraux).
Phase 2 : Benchmarking International et Modélisation des Risques (8 semaines)	- Comparaison (benchmarking) des processus et des systèmes de gestion des risques du CAMI avec ceux de cadastres miniers de référence internationale (ex : Chili pour le cuivre, Australie pour le lithium). - Collecte et analyse de données sur les typologies de fraude et de non-conformité dans des contextes similaires. - Développement d'une matrice des risques personnalisée (format 5x5 : Impact vs. Probabilité) . - Modélisation de scénarios de risques critiques .	Directives de l'OCDE pour la gouvernance des entreprises publiques ; Rapports de Transparency International sur la corruption dans le secteur extractif ; ISO 31000:2025 (Management du risque – Lignes directrices).
Phase 3 : Élaboration de la Cartographie, des Recommandations et du Plan d'Implémentation (12 semaines)	- Conception de la cartographie interactive des risques (plateforme web sécurisée). - Formulation des recommandations stratégiques et opérationnelles pour la mitigation des risques. - Élaboration du plan de formation pour les agents du CAMI. - Développement du tableau de bord de suivi des indicateurs de performance clés (KPIs). - Ateliers de validation avec la Direction du CAMI.	Standards ITIE pour la divulgation d'informations ; Principes de bonne gouvernance de l'OCDE ; Exigences de la loi américaine "America First".

4. Livrables Stratégiques Attendus

La mission aboutira à la livraison des éléments suivants, cruciaux pour la prise de décision et l'action du CAMI :

1. Cartographie Interactive des Risques :

- Une plateforme web sécurisée et conviviale, présentant les risques identifiés de manière géoréférencée (par province, par type de minerai, par nature du risque).
- Fonctionnalités de filtrage, de zoom, et de visualisation multicouches (ex : superposition des zones à haut risque de blanchiment avec les périmètres miniers sensibles).
- Accès contrôlé et niveaux d'habilitation différenciés pour les utilisateurs du CAMI.

2. Rapport Exécutif et Recommandations Stratégiques :

- Synthèse des principaux risques identifiés, de leur criticité et de leurs impacts potentiels.
- Présentation d'au moins **vingt (20) recommandations prioritaires**, concrètes et réalisables, pour la mitigation des risques. Celles-ci incluront des propositions pour la **réforme du Décret 17/005** afin de renforcer la conformité des avis cadastraux.
- Un **plan de formation détaillé** destiné aux agents du CAMI, axé sur les normes américaines de conformité (transparence, LBC/FT, traçabilité), les techniques d'identification des risques et les nouvelles procédures internes.

3. Tableau de Bord de Suivi des Risques et de la Conformité :

- Un outil de pilotage dynamique intégrant au moins **quinze (15) indicateurs de performance clés (KPIs)** pour le suivi en temps réel de l'exposition aux risques et du niveau de conformité.
- Exemples d'indicateurs : taux de titres miniers conformes aux exigences FATF, nombre de transactions suspectes signalées, délais de traitement des dossiers de conformité, avancement de la mise en œuvre des recommandations.

4. Documentation Complète de la Mission :

- Rapports intermédiaires pour chaque phase.
 - Supports de présentation et minutes des ateliers de validation.
 - Manuels d'utilisation pour la plateforme de cartographie et le tableau de bord.
-

5. Différenciation et Expertise de FM Consulting

FM Consulting se distingue par une combinaison unique d'expertise locale et internationale, de méthodologies éprouvées et d'outils technologiques avancés :

- **Équipe Hautement Qualifiée et Dédiée :**

- **Deux (2) Experts Seniors certifiés CAMS (Certified Anti-Money Laundering Specialist)**, garantissant une expertise de pointe en matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, alignée sur les exigences GAFI/FATF.
 - **Un (1) Géomaticien Spécialiste en Systèmes d'Information Géographique (SIG) minier**, avec une maîtrise avérée de la cartographie numérique, de l'analyse spatiale des risques et du développement de plateformes interactives.
 - Chefs de projet et consultants seniors avec une expérience significative dans le secteur minier congolais et la gestion des risques.
- **Atouts Uniques et Avantages Compétitifs :**
 - **Base de Données Exclusive des Contentieux CAMI** : Accès à une base de données propriétaire regroupant l'analyse détaillée de **142 cas de contentieux** impliquant le CAMI entre 2019 et 2025, offrant une compréhension inégalée des vulnérabilités juridiques et opérationnelles passées.
 - **Partenariat Stratégique avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT)** : Collaboration pour l'utilisation d'algorithmes d'analyse prédictive des risques basés sur l'Intelligence Artificielle, permettant d'anticiper les menaces émergentes et les schémas de fraude complexes.
 - **Compréhension Approfondie du Contexte RDC-USA** : Veille stratégique continue sur les évolutions du partenariat RDC-États-Unis et les attentes spécifiques des autorités américaines (connaissance des implications de l'AGBA, des listes OFAC, etc.).
 - **Expérience Prouvée** dans l'accompagnement d'institutions publiques et d'entreprises minières en RDC sur des problématiques de gouvernance, de conformité et de gestion des risques.

6. Calendrier Proposé et Budget Indicatif (à ajuster)

Phase de la Mission	Durée Estimée	Coût Indicatif (USD TTC)
Phase 1 : Diagnostic Approfondi et Audit Documentaire	6 semaines	28 000 USD
Phase 2 : Benchmarking International et Modélisation des Risques	8 semaines	45 000 USD
Phase 3 : Élaboration des Livrables et Plan d'Implémentation	12 semaines	67 000 USD
TOTAL ESTIMATIF	26 semaines	140 000 USD

Le budget détaillé, incluant les frais de mission et les modalités de paiement, sera fourni dans la proposition technique et financière complète.

Annexes Persuasives (à inclure par FM Consulting dans sa proposition) :

1. **Étude de Cas Synthétique : Impact de la Non-Conformité sur l'Accord Minier RDC-Chine de 2008** – Analyse des leçons apprises et des conséquences d'une gestion des risques et de la transparence insuffisante.
 2. **Analyse Prévisionnelle : Risques Financiers pour le CAMI en Cas de Statu Quo** – Modélisation basée sur les données du FMI (document [7]) et les benchmarks sectoriels, chiffrant les pertes potentielles liées à la non-conformité (impact sur les investissements, sanctions, etc.).
-

Le Cadastre Minier attend de cette mission des résultats concrets et un renforcement significatif de sa capacité à opérer dans un environnement international de plus en plus exigeant, assurant ainsi la pérennité et le succès du partenariat stratégique avec les États-Unis.